



BIA



2022

**Rapport sur le
développement
durable**

Par BIA GROUP



Vue aérienne du paysage reconstitué après l'exploitation minière. Décharge de l'ancienne mine souterraine. Concept de changement climatique. Retour à la nature.

SOMMAIRE

1. Avant propos 	
1.1 Le Groupe BIA	02
1.2 Nos activités	03
1.3 À propos de ce rapport	04
1.4 Message de notre PDG	05
1.5 La politique de développement durable au cœur de nos activités	06
2. Développement durable 	
2.1 Nos objectifs	08
2.2 Nos priorités	09
2.3 La gouvernance efficace	11
3. L'environnement 	
3.1 Notre approche	16
3.2 Changement climatique	17
3.3 Gestion de l'eau	26
4. L'innovation technologique au cœur de nos actions 	
4.1 Notre approche	28
4.2 Industrialisation durable	29
5. Nos collaborateurs 	
5.1 Notre approche	34
5.2 Diversité et égalité des chances	35
5.3 Hygiène et sécurité	38
5.4 Formation continue	42
6. Communautés et développement local 	
6.1 Notre approche	46
6.2 Partenariats pour le développement	47
7. Glossaire	48
8. Conclusion	49



1. Avant propos.



1.1 Le Groupe BIA

1.2 Nos activités

1.3 À propos de ce rapport

1.4 Message de notre PDG

1.5 La politique de développement durable au cœur de nos activités

1.1 LE GROUPE BIA

La famille BIA jouit d'une réputation de longue date en tant que pionnière dans la vente et la distribution de matériel et de matériaux de génie civil.

Avec une histoire remontant à 1902, BIA a constamment gagné la confiance et la reconnaissance de ses clients dans divers secteurs, notamment l'exploitation minière, l'exploitation de carrières, la construction, le transport et l'énergie.

Réputée pour son engagement en faveur de la qualité, BIA est devenue synonyme d'excellence dans l'offre de produits et la prestation de services. En tant que distributeur exclusif de marques de premier plan telles que Komatsu, Metso, Cummins, Bomag, MAN et Foton, BIA garantit à ses clients un accès à des équipements et à un service après-vente de premier ordre.

Au fil des ans, l'influence et la portée de BIA se sont considérablement accrues, transformant la société en une entreprise multinationale active dans plus de 20 pays africains ainsi que dans le Benelux. Ce qui distingue BIA, c'est son vaste réseau et son infrastructure technique robuste, qui permettent à l'entreprise de fournir une assistance et un soutien rapides aux clients près de leurs sites opérationnels.

En tant que groupe familial et indépendant, BIA s'engage à établir une présence forte et durable au Benelux et en Afrique. Alimentée par une passion inébranlable pour son travail, BIA s'efforce d'offrir les meilleurs équipements, services et technologies de pointe pour améliorer la productivité de ses clients tout en priorisant la sécurité et en minimisant l'impact environnemental.

En repoussant constamment les frontières et en adoptant l'innovation, BIA vise à contribuer à la croissance et au succès des industries qu'elle dessert, tout en maintenant ses valeurs fondamentales de famille, d'indépendance et d'excellence.



1.2 NOS ACTIVITÉS

Le Groupe BIA est une organisation dynamique engagée dans un large éventail d'activités à travers l'Europe (notamment au Benelux) et dans plus de 20 pays africains. Avec plus de 1 200 employés, dont plus de 850 ingénieurs et techniciens hautement qualifiés, BIA fournit des services exceptionnels.

BIA est principalement spécialisée dans la fourniture de solutions complètes pour les secteurs de l'exploitation minière, de la construction et du transport. Grâce à sa distribution exclusive de marques haut de gamme, BIA offre une large gamme d'équipements, de machines et de composants de haute qualité. Des excavatrices et chargeuses aux camions et groupes électrogènes, la gamme de produits BIA est soigneusement sélectionnée pour répondre aux besoins exigeants de ces industries.

Au-delà de la fourniture d'équipements, BIA excelle également dans la fourniture de contrats de services complets. Cela signifie qu'outre la livraison des machines requises, BIA assume la responsabilité d'assurer la maintenance, les réparations et la disponibilité des pièces de rechange. Cette approche globale permet aux clients de se concentrer sur leurs opérations de base, en sachant que BIA s'engage à maximiser la disponibilité et l'efficacité de leurs équipements.

En outre, l'expertise de BIA s'étend à l'offre de solutions sur mesure pour des projets dans divers environnements. Qu'il s'agisse d'une exploitation minière dans une région africaine éloignée ou d'un projet de construction dans un cadre urbain, BIA a les capacités de s'adapter et de prospérer dans n'importe quel contexte. Ses équipes hautement qualifiées sont expérimentées pour relever des défis uniques, en utilisant leur savoir-faire technique pour concevoir des solutions personnalisées qui s'alignent sur les exigences spécifiques du projet.

Soucieuse de la satisfaction de ses clients, BIA accorde la priorité à la prestation de services de haute qualité dans l'ensemble de ses activités. Cet engagement est souligné par son vaste réseau d'ingénieurs et de techniciens basés en Afrique, stratégiquement situés près des entrepôts et ateliers locaux. Cette proximité garantit des temps de réponse rapides, une maintenance efficace et une disponibilité rapide des pièces de rechange, ce qui contribue à minimiser les temps d'arrêt et à optimiser les performances de l'équipement.

Au 31 décembre 2022, BIA employait

1 226

personnes, avec :



5,2
Ancienneté
moyenne : **ANS**

Ancienneté
moyenne :

39
Âge
moyen : **ANS**

Âge
moyen :



62 %

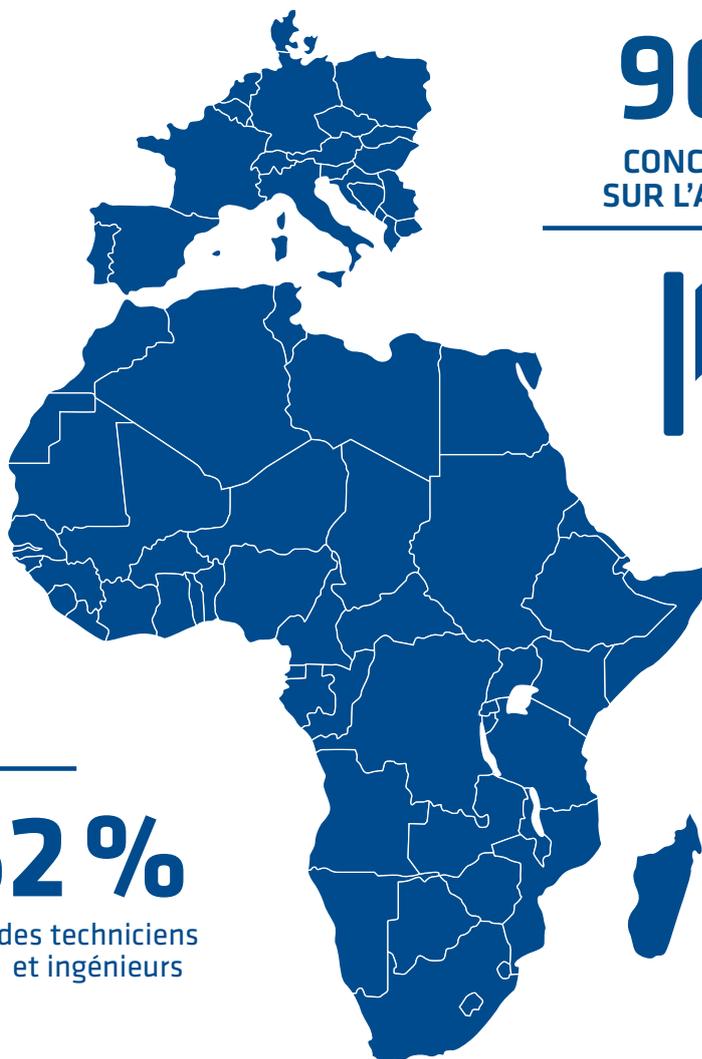
des techniciens
et ingénieurs

966

CONCENTRÉ
SUR L'AFRIQUE



NATIONALITÉS



1.3 À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport présente la démarche de développement durable mise en œuvre par le Groupe BIA et ses filiales en 2022. Elle exclut les fournisseurs de biens et services ainsi que les clients qui sont en amont ou en aval de notre chaîne de valeur. La procédure suivie pour produire ce rapport sur le développement durable s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable élaborés par l'Organisation des Nations Unies.

Depuis plusieurs mois, nous organisons des sessions de travail impliquant des collaborateurs occupant des postes clés au sein de l'entreprise pour discuter et évaluer les impacts de nos activités sur les 17 Objectifs de Développement Durable. Ces différents ateliers participatifs nous ont permis d'identifier les conséquences directes, indirectes, positives et négatives de BIA par rapport aux objectifs définis par les Nations Unies (ONU).

Cet exercice nous a permis d'identifier des opportunités (impacts positifs), des risques (impacts négatifs) et des lacunes dans notre connaissance du défi commun en matière de développement durable. Aujourd'hui, nous pouvons définir des priorités et des actions spécifiques qui nous permettent de mettre en œuvre et de gérer notre ambitieux processus de développement durable.

La méthode suivie est naturellement itérative car le développement durable s'inscrit dans le cadre de l'amélioration continue. Par conséquent, la réévaluation des impacts à la lumière des nouvelles connaissances acquises pourrait produire de nouveaux résultats. BIA s'engage à réévaluer régulièrement ses impacts en matière de développement durable.



1.4 MESSAGE DE NOTRE PDG



Vincent BIA

Président-directeur général - PDG

« Ensemble, nous pouvons créer un monde durable pour les générations futures » ...

Cette année, j'ai le plaisir de vous présenter le premier Rapport sur le développement durable du Groupe BIA. Avec l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable développés par les Nations Unies en 2015, les leaders du monde entier ont mis en avant les grands enjeux environnementaux et sociaux auxquels nous sommes confrontés. Ils ont également clairement indiqué l'orientation à suivre par les pays, les gouvernements, les citoyens et les entreprises.

En tant qu'entreprise active en Europe et en Afrique dans le secteur du génie civil, de la construction, de l'exploitation minière, des transports et de l'énergie, nous sommes conscients des impacts négatifs et positifs sur la planète et la société sur les secteurs auxquels nous participons ainsi que de notre rôle dans les trajectoires de développement durable avec nos clients.

Grâce aux engagements de nos équipes et de nos fournisseurs, nous sommes heureux de pouvoir présenter les premières solutions qui s'inscrivent dans cette démarche durable. Par l'offre de machines hybrides ou électriques qui émettent moins ou pas de gaz à effet de serre, ou par la location de machines de dernière génération, nous proposons à nos clients des solutions qui permettent d'allonger la durée de vie de leurs équipements et de décarboner certaines de leurs activités. Ce rapport vous permettra d'en savoir plus sur les objectifs et le travail de BIA en matière de développement durable.

Nous ne nous arrêtons pas là : ces efforts sont essentiels pour notre avenir, et nous voulons encore mener beaucoup plus d'actions pour permettre à notre entreprise d'adopter un modèle commercial plus durable pour tous.

En conclusion, notre succès collectif à surmonter les défis importants qui se présentent à nous dépend d'un engagement fort, d'une collaboration active et de la capacité à innover ensemble. Nous nous appuyons avec humilité sur le soutien et la coopération de nos employés, fournisseurs, clients et représentants de la société civile. Ensemble, nous pouvons créer un monde durable pour les générations futures, où des pratiques responsables et une prise de décision consciente conduisent à un changement positif.

La publication du Rapport sur le développement durable du Groupe BIA marque un moment crucial de notre parcours, reflétant notre engagement indéfectible en faveur du développement durable. En travaillant main dans la main, nous pouvons créer un avenir plus radieux et plus durable pour tous.

Vincent Bia

1.5 LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOS ACTIVITÉS

BIA inscrit toutes les dimensions du développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses activités. Sa politique de développement durable constitue la base de cette démarche de durabilité ainsi que de ses améliorations environnementales et sociales à court et moyen terme.

Notre engagement s'articule autour de quatre axes : la protection de l'environnement, le bien-être de nos collaborateurs, le soutien aux communautés et l'innovation technologique.

1.5.1 Protection de l'environnement. BIA s'engage à :

- réduire ses émissions de gaz à effet de serre
- agir de manière responsable pour limiter toute forme de gaspillage
- réduire sa consommation de ressources naturelles
- augmenter l'efficacité énergétique de son infrastructure et de ses machines
- protéger la biodiversité et les écosystèmes environnants

1.5.2 Bien-être de nos collaborateurs via un environnement de travail inclusif et durable.

BIA s'engage à :

- respecter le Code de conduite de BIA et l'éthique de nos activités et opérations dans tous les pays,
- tout mettre en œuvre pour parvenir à une politique zéro accident et maladie professionnelle,
- garantir des conditions de travail bonnes, diversifiées, saines et sûres dans lesquelles chaque employé se sent respecté,
- développer les compétences de ses collaborateurs par la formation continue et offrir des opportunités de croissance au sein de l'entreprise,
- promouvoir les valeurs que nous nous fixons dans les domaines du travail et des droits de l'homme tout au long de notre chaîne de valeur.

1.5.3 Soutien aux communautés locales.

BIA s'engage à :

- soutenir et participer à des projets d'économie sociale et de solidarité orientés vers les communautés locales.
- créer des filiales à l'étranger offrant des emplois, des compétences et une prospérité à long terme aux communautés locales.
- s'intégrer et se développer par le biais d'une relation de qualité de dialogue avec nos communautés environnantes.

1.5.4 Innovation technologique. BIA s'engage à :

- mettre à disposition de nos clients les innovations technologiques contribuant au développement durable,
- augmenter la durée de vie des machines et diminuer leur consommation ainsi que les émissions de GES (gaz à effet de serre) grâce à notre service Smartfleet,
- réduire l'utilisation des ressources naturelles grâce à la location d'équipements et à l'utilisation de machines conçues pour être facilement réparées, réutilisées et recyclées,
- être un ambassadeur de nos fournisseurs. BIA s'engage à poursuivre et accélérer leur évolution technologique pour contribuer au développement durable.

Cette politique sera régulièrement revue et mise à la disposition de toutes les parties intéressées par le biais de nos canaux de communication habituels.



2. Développement durable.



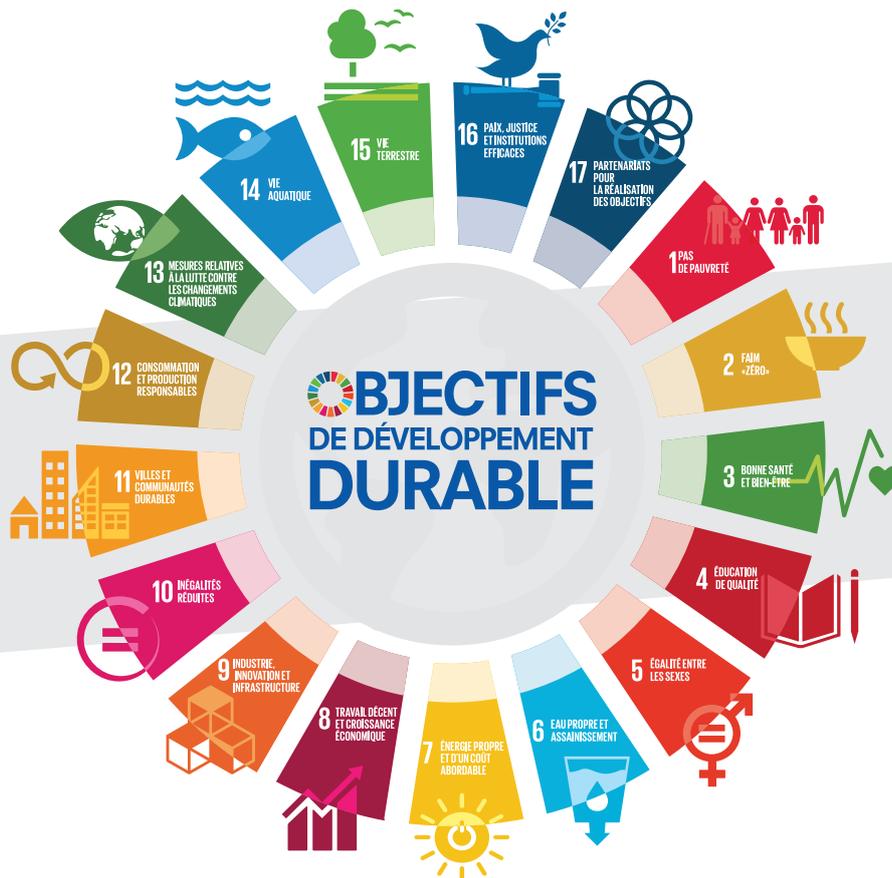
2.1 Nos objectifs

2.2 Nos priorités

2.3 La gouvernance efficace

2.1 NOS OBJECTIFS

Les Objectifs de développement durable des Nations Unies pour un monde meilleur et plus durable pour tous constituent un appel mondial à agir pour transformer notre monde et relever les défis auxquels nous sommes confrontés, y compris ceux liés à la pauvreté, à l'éducation, à l'urgence climatique, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix, à la justice et aux inégalités.



Le Groupe BIA a l'entière conviction que les entreprises ont un rôle crucial à jouer, aux côtés des gouvernements, pour atteindre ces Objectifs de développement durable.

L'Agenda 2030 appelle explicitement les entreprises à contribuer aux Objectifs de développement durable par leurs stratégies au sens large et par leurs responsabilités sociales. Les investissements, le développement de produits et de services ou la mise en œuvre de bonnes pratiques sont autant de leviers de durabilité pour les entreprises. L'engagement et la participation de toutes les entreprises au grand défi du développement durable sont essentiels. Sans eux, la stabilité des marchés pourrait être remise en question, car une entreprise ne peut évoluer avec succès que dans un environnement pérenne.

BIA a choisi de participer activement et de contribuer à cette approche dynamique. D'une part, par une auto-évaluation dans le cadre des Objectifs de développement durable fixés par l'ONU et d'autre part, par la formalisation et la mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie de développement durable.

2.2 NOS PRIORITÉS

De 2022 à 2023, BIA a mené une analyse de matérialité majeure pour déterminer les enjeux de durabilité les plus directement liés à notre activité et sur lesquels nous pourrions avoir un impact rapide et mesurable.

Cet outil d'évaluation révèle l'importance relative des enjeux de durabilité pour chacune de nos parties prenantes. Les résultats guident notre réflexion stratégique et nous aident à gérer les risques, démontrant à nos parties prenantes que leurs points de vue comptent.

Sur la base d'une Global Reporting Initiative (GRI) qui fournit des directives reconnues à l'échelle internationale, nous pouvons plus facilement rendre compte de nos activités de développement durable.

2.2.3 NOTRE MÉTHODE

La matrice de matérialité a permis d'obtenir les avis et commentaires de nos collaborateurs internes, ainsi que de nos partenaires externes tels que nos clients et représentants du monde associatif en Belgique et en Afrique.

Comme le montre le tableau ci-dessous, le processus suivi était le suivant :

1. Identification des problèmes.
2. Enquête auprès des parties prenantes externes et internes.
3. Analyse et validation des résultats.

Identification des problèmes

- Identifier les sources les plus représentatives des problèmes de DD.
- Identifier les sujets de durabilité liés à notre secteur et importants pour notre entreprise.

Enquête auprès des parties prenantes externes et internes

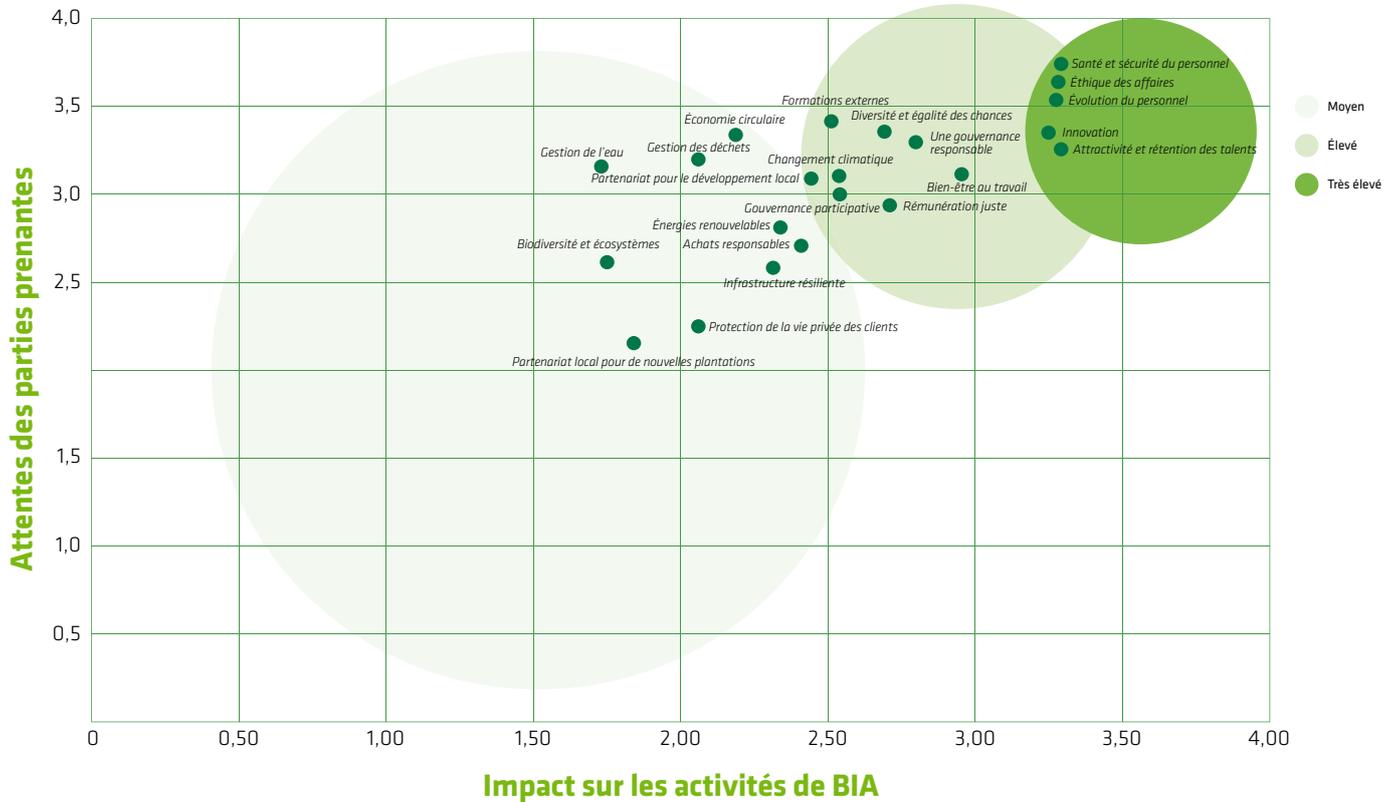
- Mener une enquête.
- Accompagner les participants dans l'explication de chaque problème afin de garantir une réponse avec une connaissance complète des faits.

Analyse et validation des résultats

- Analyser les données en fonction de leur contexte.
- Regrouper les données brutes pour obtenir des résultats exploitables dans notre stratégie de développement durable.

Les résultats de l'évaluation sont présentés ci-dessus. Le présent rapport détaille la manière dont nous gérons ces sujets de durabilité et les impacts associés.

Matrice mondiale de matérialité de BIA 2023



Les résultats de l'évaluation sont présentés ci-dessus. Le présent rapport détaille la manière dont nous gérons ces sujets de durabilité et les impacts associés.

Nos principaux défis en 2023 sont les suivants :

Priorité très élevée

- Santé et sécurité au travail
- Évolution du personnel
- Innovation
- Attractivité et rétention des talents

Priorité élevée

- Bien-être au travail
- Diversité et égalité des chances
- Une gouvernance responsable
- Éthique des affaires
- Rémunération juste
- Changement climatique
- Gouvernance participative
- Formations externes
- Partenariat pour le développement local

Ces engagements sont essentiels car ils sont aussi importants pour nos parties prenantes que pour la performance de notre entreprise.

2.3 LA GOUVERNANCE EFFICACE



PROMOUVOIR DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, GARANTIR L'ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUS ET CONSTRUIRE DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET INCLUSIVES À TOUS LES NIVEAUX

Les Nations Unies nous invitent à adopter une vision systémique de notre société en tenant compte des différents liens qui nous relient à la planète et à d'autres êtres humains, tant au niveau local que mondial. Nous devons penser ensemble pour construire un avenir commun et durable pour tous. Nous devons également penser ensemble aux générations actuelles et futures. C'est en préservant la qualité de notre environnement et la quantité des ressources naturelles que nous laissons derrière nous que nous pouvons garantir l'équité intergénérationnelle.

Le seizième objectif nous demande de développer, à tous les niveaux, des organisations humaines responsables, justes et ouvertes aux objectifs de durabilité.

Les entreprises peuvent participer à cette dynamique en s'engageant volontairement à adopter une approche éthique, durable et ambitieuse des affaires. Il est nécessaire de passer du « business as usual » à des engagements solides à long terme.

2.3.1 SUJETS RELATIFS À LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE BIA

- Politique de développement durable
- Gouvernance participative
- Code de conduite
- Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent
- Lutte contre le trafic illégal
- Lutte contre les conflits d'intérêts
- Droits de l'homme
- Transparence
- Protection individuelle

2.3.2 CONTRIBUTIONS ACTUELLES DE BIA À L'ODD 16

BIA s'engage dans une politique de durabilité ambitieuse et se donne les moyens d'avancer à travers des programmes, des procédures, des mesures et des objectifs mis en place pour s'assurer que l'engagement est effectivement mis en œuvre sur le terrain. Nous menons des améliorations continues en matière de durabilité.

Notre approche repose, entre autres, sur la signature du Code de conduite des affaires.

Notre gouvernance en matière de développement durable repose sur un ensemble d'actions durables applicables au niveau national et mondial. Celles-ci sont soutenues par des organismes externes, des systèmes et des normes, des mesures et des objectifs pour soutenir la performance et la transparence dans le reporting de nos progrès en matière de développement durable.

Pour mettre en œuvre notre démarche de développement durable, nous combinons l'évaluation des impacts de l'entreprise avec les filiales et les sites, ce qui garantit un dialogue régulier, ouvert et transparent au sein de l'entreprise.

Parmi toutes les possibilités de déployer son identité d'entreprise responsable, équitable et ouverte aux Objectifs de Développement Durable, BIA se concentre aujourd'hui sur huit axes d'action :

1. Mettre en œuvre une politique de durabilité

Conscients de l'urgence de prendre en compte les questions de durabilité, nous avons décidé en 2021 d'impliquer notre entreprise dans une politique de durabilité ambitieuse avec des directives claires en matière de développement durable.

Ce rapport est le résultat d'un diagnostic approfondi des impacts de BIA sur les 17 Objectifs de développement durable initiés en 2021 et finalisés en 2022. Grâce à nos propres connaissances, nous avons pu identifier, lors d'ateliers participatifs, des opportunités, des risques et des lacunes dans nos connaissances en matière de développement durable.

Cet exercice nous a permis de formuler des actions pour atténuer les impacts négatifs de notre activité sur la planète et les êtres humains, ainsi que pour soutenir d'autres synergies et impacts bénéfiques potentiels. Aujourd'hui, nous savons mieux comment hiérarchiser les actions prioritaires de développement durable pour les années à venir.

Grâce à cette évaluation, nous avons pu formaliser une politique de durabilité structurée avec des engagements ambitieux et une vision claire de l'avenir. Par exemple, nous voulons prendre progressivement des mesures fortes par rapport au changement climatique.

Notre politique de développement durable s'inscrit dans une approche itérative, mondiale et à long terme, qui nous permettra de traiter les questions de développement durable pour avoir des impacts plus positifs.

Le reste de ce rapport nous donne une vue détaillée du niveau actuel de durabilité de BIA et nous permet de tenir compte de nos progrès futurs et des changements associés.

En plus de nos actions en matière de développement durable, nous pouvons associer des objectifs et des indicateurs clés de performance pour surveiller et favoriser l'amélioration continue par rapport à nos résultats en matière de développement durable.

2. Mettre en œuvre une gouvernance participative

Comme dans toute entreprise familiale responsable, l'un des défis importants est de disposer de conseils d'administration dont les membres ont l'expertise et l'indépendance nécessaires pour agir au mieux des intérêts de notre entreprise.

En conséquence, nous avons choisi d'évoluer vers une gouvernance participative qui intègre nos différentes parties prenantes :

- Nous avons adopté un système de prise de décision collective et participative qui responsabilise le personnel à chaque niveau. Nous maintenons un système de prise de décision basé sur les différents niveaux de responsabilité au sein de l'entreprise.
- Nous utilisons une plateforme de gestion intégrée disponible dans tous les pays. Cet outil informatique facilite une gestion standardisée dans toutes les entités BIA.
- Nous organisons fréquemment des formations en gestion, leadership et finance dans le but de bâtir une culture commune au sein de BIA.

3. Fédérer les équipes autour du Code de conduite

Depuis 2014, BIA dispose d'un Code de conduite des affaires qui est imposé à tous les employés au moment de l'embauche, et également à tous nos fournisseurs.

Il vise à fédérer les équipes BIA autour de valeurs et d'engagements communs en matière d'éthique des affaires.

Il nous permet de construire une culture, commune à toutes les entités, fondée sur la responsabilité sociale, la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, le trafic illégal, les conflits d'intérêts, la défense des droits de l'homme, la transparence et la protection des données des consommateurs.

Il nous pousse à respecter les lois, à bâtir des relations basées sur le respect mutuel, l'honnêteté et l'intégrité. Elle nous incite également à maintenir et à promouvoir la bonne réputation de BIA dans chaque pays.

BIA attend également de ses fournisseurs qu'ils agissent conformément à son Code de conduite. Tous les employés de BIA peuvent déposer une plainte pour non-conformité avec le Code de conduite auprès du Responsable de la conformité ou du responsable RH. Toutes les plaintes sont prises en compte et peuvent conduire à des actions correctives si nécessaire.

4. Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent

BIA a pris plusieurs mesures pour lutter contre la corruption :

- Nous avons supprimé tous les paiements en espèces au profit des virements bancaires (à l'exception de très faibles montants). Aucune machine ni aucun service n'est donc payé en espèces. Nous refusons les paiements en espèces pour éviter de participer au blanchiment d'argent et pour protéger la sécurité de nos employés.
- Nous avons également éliminé ou strictement restreint, sauf dans des cas exceptionnels, l'utilisation des caisses enregistreuses sur nos lieux d'intervention en favorisant l'utilisation des comptes bancaires pour éviter tout détournement.
- Nous exerçons systématiquement un devoir de prudence accrue du type « know your customer/supplier ». Nous contrôlons rapidement le comportement des entreprises à risque afin d'éviter les pertes économiques et humaines ainsi que les impacts environnementaux. Par conséquent, nous excluons parfois certains clients ou fournisseurs.

5. Lutte contre le trafic illégal

Nous avons pris des mesures pour lutter contre le trafic illégal afin de ne pas nous retrouver dans une situation de complicité. En cas de doute, nous effectuons un contrôle de conformité par le biais de bases de données internationales.

En cas de doute sur un secteur suspect, que ce soit en amont ou en aval de notre chaîne de valeur, nous contactons rapidement les pouvoirs publics. Si nous avons des demandes des autorités publiques relatives à certains secteurs, nous coopérons pleinement.

6. Lutte contre les conflits d'intérêts

BIA a pris diverses mesures pour éviter les situations de conflit d'intérêts :

- Nous déclarons de manière exhaustive et transparente tous les intérêts ou liens d'intérêt pour l'activité de notre entreprise.
- Nous excluons toute collaboration directe avec les gouvernements dans le respect des règles et lois en vigueur.



7. Protection des droits de l'homme

Tous les employés et collaborateurs proches de BIA, qu'ils soient basés en Europe, en Afrique ou en Asie, et ce sans exception, sont recrutés sur la base d'un contrat de travail ou un contrat de service (respectivement).

Dans le cadre de ses contrats de travail et de services, BIA ne travaille qu'avec des adultes ayant une identité civile ou juridique valide et dans le respect de la législation locale.

Pour contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des étudiants (mineurs ou adultes, ayant une identité civile) dans les pays où il opère, BIA propose également des stages (en alternance ou à temps plein, avec ou sans intervention d'une école) ou des contrats temporaires.

BIA effectue les contrôles nécessaires de la véracité de l'identité civile/juridique auprès des autorités compétentes dans chacun des pays et ces références sont incluses dans le contrat de travail/service.

8. Protection de la vie privée des consommateurs

BIA souhaite garantir la vie privée de chacun conformément aux dispositions légales et autres en matière de respect de la vie privée. Nous avons donc pris plusieurs mesures pour assurer la sécurité des données :

- Nous respectons toutes les règles du RGPD dans les informations que nous communiquons.
- Nous avons nommé un DPO (Data Protection Officer = Agent de protection des données) interne qui respecte scrupuleusement la politique RGPD.

2.3.3 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE RELATIFS À L'ODD 16

Impact mesuré	ICP/KPI	Unité	Indice de référence	2021-2022
Protection des données	Nombre total de plaintes fondées portant atteinte à la vie privée des clients	Nombre de plaintes	Norme GRI 418-1	0
Respect des lois et des règles sociales et économiques	Amendes et sanctions non monétaires importantes pour non-respect des lois et/ou réglementations sociales et économiques	\$ Devise, nombre de sanctions	Norme GRI 419-1	0
Lutte anti-corruption	Nombre total d'incidents confirmés au cours desquels des employés ont été licenciés ou sanctionnés pour corruption	Nombre d'incidents	Norme GRI 205-3	0



3. L'environnement.



3.1 Notre approche

3.2 Changement climatique

3.3 Gestion de l'eau

3.1 NOTRE APPROCHE

La protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles sont des priorités absolues pour notre entreprise. Grâce au leadership durable des managers et à la mobilisation des collaborateurs, BIA se bat pour mener ses opérations dans le respect de l'environnement et améliore sans cesse sa performance environnementale.

Nos principes de fonctionnement, y compris notre approche de la gestion environnementale, s'inspirent d'une philosophie « zéro risque ».

Cette philosophie sous-tend notre politique environnementale et nous oblige à :

- respecter activement toutes les lois, réglementations et exigences environnementales applicables,
- nous aligner sur les normes pertinentes du secteur en matière de gestion des risques environnementaux,
- établir et maintenir des systèmes de gestion pour identifier, surveiller et contrôler les aspects environnementaux de nos activités.

3.2 CHANGEMENT CLIMATIQUE



PRENDRE DES ACTIONS URGENTES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEUR IMPACT

Pour relever le défi du changement climatique, BIA envisage les actions nécessaires à mettre en place pour utiliser les équipements et offrir des services et des solutions à faibles émissions pour réduire l'empreinte carbone de ses opérations, et engager les parties prenantes, les gouvernements et les entreprises tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement.

3.2.1 SUJETS RELATIFS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ESSENTIELS POUR BIA

- Énergie renouvelable
- Réduction de la consommation d'énergie
- Isolation des bâtiments
- Mobilité durable (télétravail, électrification des flottes automobiles)
- Chaîne d'approvisionnement
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (empreinte carbone)

3.2.2 CONTRIBUTIONS ACTUELLES DE BIA AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le cœur de métier de BIA est axé sur la distribution et la maintenance de machines de génie civil et de construction en Europe et en Afrique. Du transport de machines aux centres de réparation technique, en passant par la mobilité du personnel, les émissions de gaz à effet de serre sont nombreuses.

Après avoir analysé nos impacts réels et potentiels sur le réchauffement climatique, négatifs et positifs, nous évaluons clairement notre impact direct comme négatif.

BIA prend très au sérieux son rôle et sa responsabilité face au changement climatique. L'entreprise s'est fixé pour objectif de contribuer au renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des sociétés humaines au changement climatique.

Parmi toutes les possibilités d'intégrer l'action climatique dans le fonctionnement d'une entreprise, BIA privilégie aujourd'hui **six axes d'action**.

1. Énergies renouvelables

Depuis plusieurs années déjà, BIA s'engage à promouvoir et à utiliser des sources d'énergie renouvelables.

Depuis 2019, BIA est approvisionnée exclusivement en énergie issue de sources renouvelables par des fournisseurs offrant une garantie d'origine de l'énergie fournie. Cette clause fait partie intégrante de tous nos contrats d'électricité.

À Fleurus, le bâtiment du centre de services bénéficie de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 1100 m². Ceux-ci produisent 127 mwh/an dont 74 mwh auto-consommés. Cela représente l'équivalent de 16 tonnes de CO2 économisées chaque année.



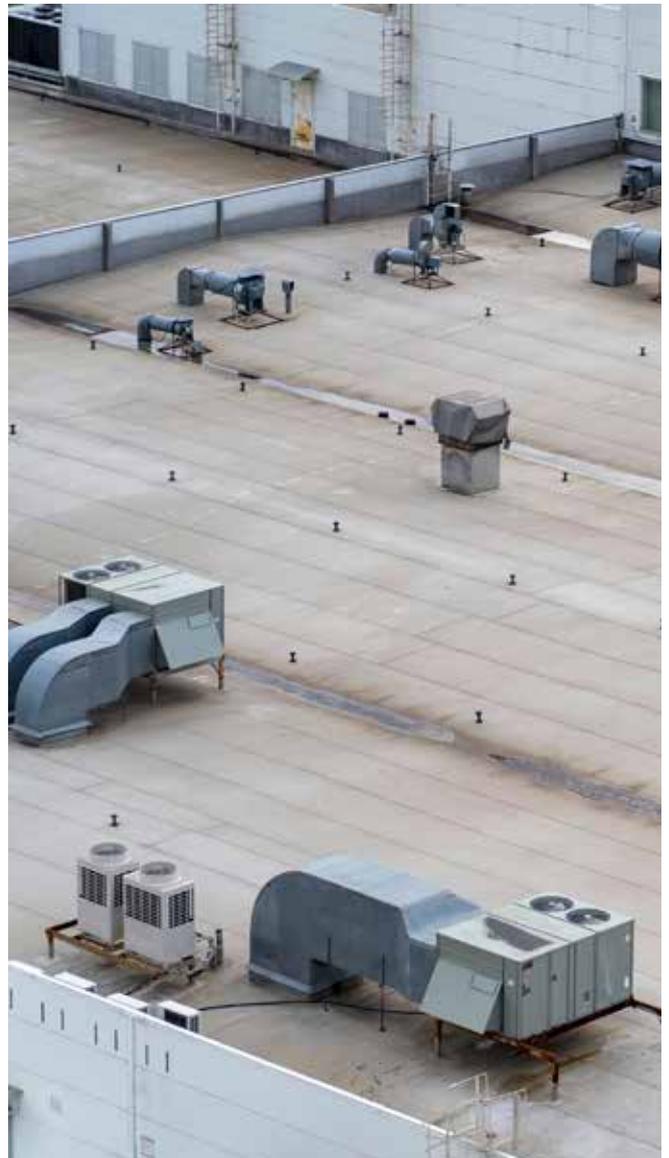
2. Réduction de la consommation d'énergie

Par sa politique commerciale, BIA a choisi de privilégier ce qui est bénéfique pour le client et pour la planète pour améliorer le partenariat à long terme.

- Intégration et promotion des ventes de machines haut de gamme avec les exigences européennes les plus élevées en termes de réduction des émissions polluantes.
- Développement des ventes de machines à faible impact environnemental en matière de CO2 telles que les machines hybrides ou électriques et « Intelligent Machines Control » (IMC).
- Informations sur l'empreinte carbone des solutions vendues, basées sur des informations réelles extraites de notre plateforme « Smartfleet » et sur le temps d'utilisation inefficace de la machine (temps mort).

BIA a choisi de réduire sa consommation d'énergie en investissant dans ses infrastructures :

- Pompes à chaleur et ventilation à double débit à commande mécanique sur tous nos sites en Belgique
- Climatisation adiabatique basse énergie et centralisée. Le système se caractérise par un grand ventilateur soufflant de l'air dans une grande éponge remplie d'eau pour capturer ses calories (Ouagadougou).
- Climatisations naturelles efficaces et sans électricité (Zambie et Ouagadougou).
- Éclairage LED. Ce type d'éclairage est désormais présent dans tous les pays où BIA a récemment réalisé des travaux de rénovation ou de construction.



3. Isolation des bâtiments

Pour réduire ses émissions de CO2 et sa consommation d'énergie, BIA a décidé d'utiliser des matériaux de construction biosourcés, géosourcés et circulaires dans ses projets de rénovation et de construction :

- Overijse, le siège de BIA, entièrement rénové en 2020, est un bâtiment dit « à faible consommation ». Il est isolé à l'aide de matériaux biosourcés (d'origine naturelle et renouvelable) avec une technique d'isolation naturelle en liège (très faible empreinte carbone et prévention d'un revêtement de surface supplémentaire).



- À Ouagadougou (Burkina Faso), en 2019, BIA a construit un bâtiment avec des blocs de terre brute (BTC) locaux en faisant appel à une entreprise de construction qui emploie principalement des femmes.



4. Mobilité durable

BIA s'engage à adopter une approche responsable concernant la mobilité de ses collaborateurs. Cet engagement se traduit par diverses actions d'optimisation de la mobilité du personnel, tels que :

- Mesures visant à promouvoir le télétravail et la téléconférence lorsque la fonction et les tâches le permettent.

Même avant la COVID (depuis 2019), BIA a pris en compte l'impact social, économique et écologique de la mobilité et a recommandé en interne un jour de télétravail par semaine pour les travailleurs en Belgique occupant des fonctions qui permettent ce télétravail (personnel de bureau) ainsi que le recours à la téléconférence en cas de mission non essentielle à l'étranger. Depuis 2021 (fin du COVID), les travailleurs en Belgique qui le souhaitent et dont la fonction le permet peuvent télétravailler jusqu'à deux jours par semaine depuis leur domicile (télétravail occasionnel ou structurel). Les autres filiales de BIA ont également commencé à utiliser le télétravail occasionnel, lorsque l'infrastructure et la fonction le permettent (Pays-Bas, Île Maurice, Shanghai, certains pays d'Afrique).

- Assistance aux collaborateurs pour l'utilisation de véhicules électriques en Europe.

Par sa politique de mobilité, BIA a décidé de l'électrification progressive de sa flotte de véhicules en Belgique et aux Pays-Bas. La liste des véhicules proposés à nos collaborateurs est revue tous les 6 mois et propose un choix croissant de voitures de société hybrides et électriques. Nos sites d'Overijse, Fleurus et Appeldoorn sont équipés de bornes de recharge (10 nouvelles installées en mars 2023 à Overijse).

- Contribution au paiement ou organisation de navettes pour le transport de nos employés en Afrique.

Certaines bases BIA en Afrique sont situées en dehors du centre-ville ou loin du lieu de vie des employés. Pour réduire les déplacements individuels (voiture, moto, cyclomoteur), certaines filiales proposent une solution collective locale pour les déplacements de nos collaborateurs.

La politique RH favorise l'embauche du personnel à proximité immédiate des installations de BIA. À partir de mars 2023, plus de 90 % des contrats de travail et de services sont des contrats établis avec des locaux.

5. Notre « chaîne d'approvisionnement »

BIA considère que la gestion de sa chaîne d'approvisionnement joue un rôle essentiel dans sa trajectoire de durabilité. Elle consiste à planifier, installer et contrôler de manière efficace et efficiente le transport des machines et des pièces et leur stockage grâce aux informations qui y sont associées et à répondre aux exigences des clients.

Les initiatives en matière de développement durable dans notre chaîne de valeur doivent aller de l'approvisionnement en matières premières à la logistique du dernier kilomètre, et même aux processus de retour et de recyclage des produits. La gestion de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, du fournisseur au client, est donc essentielle.

BIA considère spécifiquement la pérennité de sa chaîne d'approvisionnement selon trois piliers : le stockage, ses clients et ses fournisseurs.

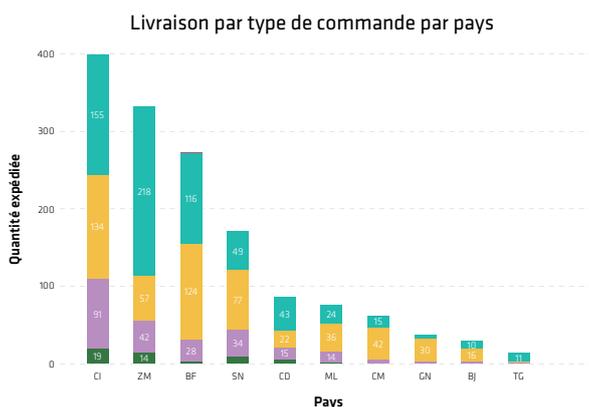
Gestion responsable de nos stocks

- Planification des consommables. Nous prévoyons le remplacement des consommables en tenant compte des recommandations du fabricant pour réduire les débits d'air pour ce type de pièces.
- Regroupement de marchandises. Notre planification des consommables nous permet de mieux gérer le regroupement des marchandises. Les conteneurs sont plus souvent utilisés à leur capacité maximale.
- Stockage local. Nous stockons davantage des machines et pièces localement pour éviter les livraisons par air et limiter nos émissions de gaz à effet de serre.
- Transport maritime. Nous privilégions les expéditions par bateau et réduisons celles par avion.

Type d'ordre KPI Mix

Nombre d'expéditions par pays et type de commande

Type de commande : ■ Mix, ■ 2001, ■ 2002, ■ 2005, ■ 2008
 2001 & 2002 = Avion, 2005 & 2008 = Bateau, Mix = avion et bateau



Fournisseurs responsables

BIA privilégie les fournisseurs de pièces et d'équipements responsables et engagés dans le développement durable.

Certains sont investis dans la recherche de solutions durables liées au transport, d'autres liées aux machines de génie civil. Les solutions proposées vont de l'efficacité énergétique à la surveillance, en passant par l'électrification ou les carburants synthétiques.

Grâce aux rapports sur le développement durable de ses fournisseurs et à ses échanges professionnels, BIA peut mesurer leur engagement en faveur du développement durable. La neutralité carbone des sites de production, l'utilisation de trains pour le transport de marchandises ou la construction de bureaux passifs sont autant de réalisations qui contribuent à pérenniser la chaîne de valeur à laquelle nous participons.

Clients responsables

BIA est présente pour aider ses clients à adopter une approche plus durable de l'approvisionnement.

Pour garantir une gestion des stocks responsable et efficace, BIA demande à ses clients de jouer un rôle actif dans la planification opérationnelle. Pour éviter les commandes d'urgence, qui sont généralement coûteuses et impliquent souvent un transport aérien, il leur est demandé d'atténuer les risques opérationnels et de passer à la maintenance préventive et prédictive.

BIA encourage également ses clients à améliorer la planification des opérations et de la maintenance pour promouvoir le stockage local.

6. Évaluer notre empreinte carbone

Pour améliorer ses connaissances et ses capacités dans la lutte contre le changement climatique, la BIA a mesuré son empreinte carbone de 2020 à 2021 et la mesure actuellement pour 2022.

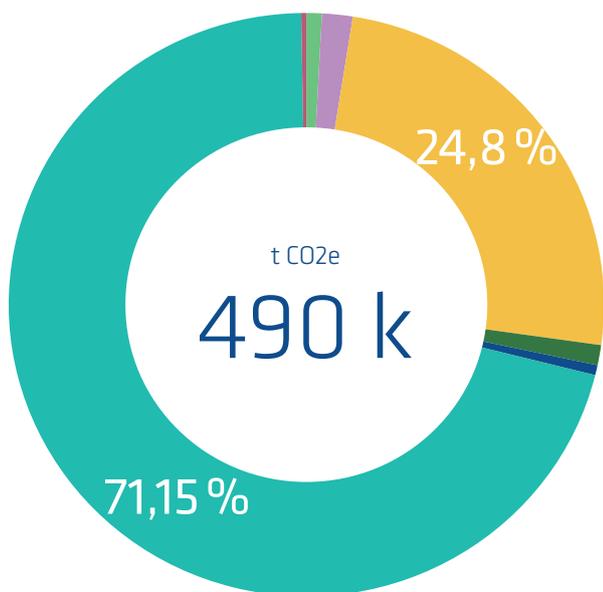
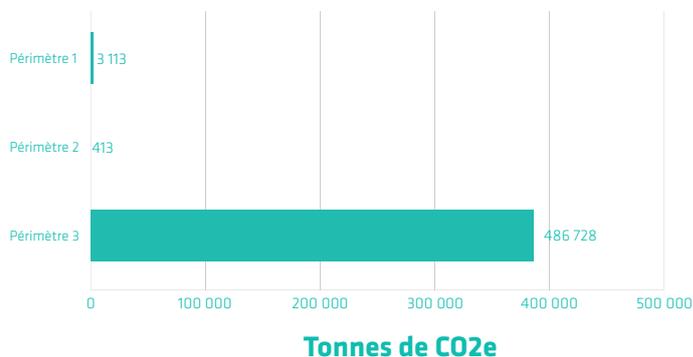
Les résultats de cette étude sont intégrés dans notre stratégie de développement durable, qui comprend :

- Mise en place de solutions concrètes pour réduire notre empreinte carbone.
- Sensibilisation et implication des collaborateurs dans l'amélioration de l'empreinte carbone.
- Gestion de notre consommation d'énergie.
- Réduction des gaz à effet de serre.

3.2.3 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE LIÉS VERS SDG 13

Grâce à l'évaluation de notre empreinte carbone, nous avons identifié les sources d'émissions de gaz à effet de serre de nos activités : utilisation des sols et changement d'affectation des sols, procédés ou équipements industriels, installation de systèmes de chauffage, ventilation et climatisation, combustion directe de combustibles fossiles, etc. Ce diagnostic nous a permis d'établir un plan d'action ambitieux pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre en 2023.

« Émissions par périmètre - 2021 (en tonnes de CO2e) »



En 2021, l'empreinte carbone de BIA s'élevait à 490 254 tonnes de CO2e.

L'empreinte carbone de BIA équivaut à :



49,03 M
Arbres par an



104 k
Parcours en voiture dans le monde entier



49,03 k
Moyenne annuelle des émissions par pays européen



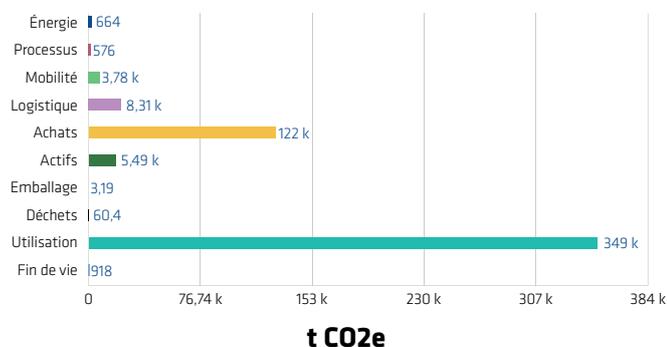
123 k
Terrains de football remplis d'arbres



2,58 M
Réservoirs de carburant automobiles



1,23 M
Personnes travaillant pendant l'année



1. Périmètre de l'étude carbone

L'évaluation de l'empreinte carbone menée en 2020 et 2021 comprend 5 pays où BIA est présente (BIA Belgique, BIA Burkina Faso, BIA Côte d'Ivoire, BIA Sénégal et BIA Zambie), ainsi que 3 entités de support (BIA ESB, BIA Groupe et BIA Outre-Mer).

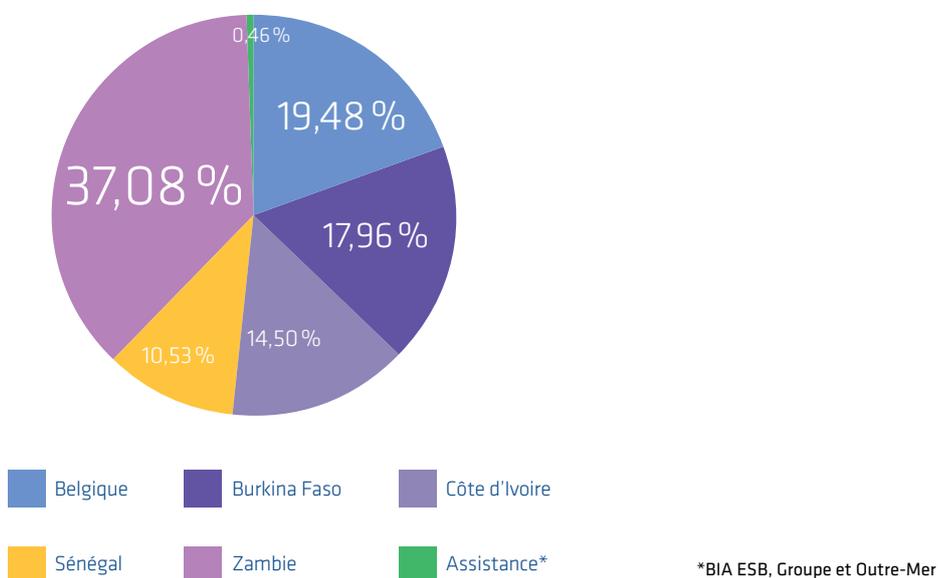
À des fins de collecte de données, BIA a initialement mené son évaluation de l'empreinte carbone dans les 5 pays les plus représentatifs et les plus influents de ses opérations.

BIA s'engage à étendre le périmètre de son évaluation de l'empreinte carbone dans les années à venir afin d'avoir une représentation plus complète de ses activités.



2. Répartition des tonnes de CO2e par entité :

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des émissions de CO2e par pays identifiés. Étant donné que les données relatives à l'utilisation des produits vendus n'ont pas pu être collectées pour tous les pays, cet aspect n'est pas inclus dans le graphique.



3. Empreinte carbone de BIA par périmètre - 2021 par rapport à 2020.

	2021	2020	Cibles	Calendrier
Opérations de BIA (périmètre 1 et 2)			-50 %	2030
Périmètres totaux 1 et 2 (tonnes de CO2e)	3 526	3 077		
Périmètre 1 (tonnes de CO2e)	3 113	2 664		
Périmètre 1 (tonnes de CO2e)	413	413		
<i>Variation (Δ) des périmètres 1 et 2 entre 2020 et 2021</i>	15 %	-		
Opérations de BIA en amont et en aval (périmètre 3)			-50 %	2050
Périmètre total 3 (tonnes de CO2e)	486 729	431 869		
Opérations en amont	134 623	85 473		
Opérations en aval	352 106	346 396		
<i>Variation (Δ) des périmètres 3 entre 2020 et 2021</i>	13 %	-		
Opérations de BIA en amont et en aval (périmètre 3)	490 255	434 946	-50 %	2050
<i>Variation (Δ) des périmètres 1,2 et 3 entre 2020 et 2021</i>	13 %	-		

Ratio	2021
tonnes de CO2e par employé	641
tonnes de CO2e par chiffre d'affaires (K€)	1,7

4. Détails de l'empreinte carbone de BIA par dimension – 2021 par rapport à 2020.

	2021	2020	Variation entre 2020 et 2021
Émissions totales de CO2e des activités de BIA'a	490 255	434 946	13 %
Énergie (périmètres 1 et 2)			
Tonnes totales de CO2e provenant de l'énergie	671	719	-7 %
Émissions directes de sources de combustion fixes	258	306	-16 %
Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	413	413	0 %
Processus			
Tonnes totales de CO2e du processus	576	462	25 %
Émissions directes de sources fugitives	576	462	25 %
Mobilité			
Tonnes totales de CO2e issues de la mobilité	3 778	5,947	-36 %
Voyages d'affaires*	820	3 314	-75 %
Trajets domicile-travail	679	736	-8 %
Combustion mobile	2 279	1 897	20 %
Logistique**			
Tonnes totales de CO2e provenant de la logistique	8 315	18 419	-55 %
Fret entrant et distribution	5 965	5 702	5 %
Transport de marchandises en aval et distribution	2 350	12 717	-82 %
Achats			
Tonnes totales de CO2e provenant des achats	121 607	69 543	75 %
Produits et services achetés	121 607	69 543	75 %
Actifs			
Tonnes totales de CO2e des actifs	5 492	6 158	-11 %
Immobilisations	1 716	2 670	-36 %
Actifs loués en amont	3 776	3 488	8 %
Déchets			
Tonnes totales de CO2e provenant des déchets	60	20	203 %
Déchets générés*	60	20	203 %
Utilisation			
Tonnes totales de CO2e liées à l'utilisation	348 838	332 808	5 %
Utilisation des produits vendus*	348 838	332 808	5 %
Fin de vie			
Tonnes totales de CO2e depuis la fin de vie	918	871	5 %
Fin de vie des produits vendus	918	871	5 %

* Les données relatives aux déplacements professionnels et aux déchets n'ont pas pu être entièrement collectées pour toutes les entités pour les années 2020 et 2021. BIA vise à améliorer le processus de collecte des données pour améliorer la précision de ses données pour les futurs rapports sur l'empreinte carbone.

Les autres affichages du rapport incluent :

Catégories d'émissions	2020			2021		
	Total tCO2e	% du total	Incertitude tCO2e	Total tCO2e	% du total	Incertitude tCO2e
Périmètre 1. Émissions directes de gaz à effet de serre	2664	0,61 %	249	3113	0,63 %	419
1-1 Émissions directes de sources de combustion fixes	306	0,07 %	15,29	258	0,05 %	18,72
1-2 Combustion mobile	1897	0,44 %	94,84	2279	0,46 %	228
1-3 Émissions directes des processus	0	0 %	0	0	0 %	0
1-4 Émissions directes de sources fuitives	462	0,11 %	138	576	0,12 %	173
Périmètre 2. Émissions indirectes associées à l'énergie	413	0,09 %	41,31	413	0,08 %	45,81
2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	413	0,09 %	41,31	413	0,08 %	45,81
2-2 Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, de chaleur ou de froid	0	0 %	0	0	0 %	0
Périmètre 3. Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre	431869	99,29 %	76722	486728	99,28 %	103645
3-1 Produits et services achetés	69543	15,99 %	33795	121607	24,8 %	59427
3-2 Immobilisations	3488	0,8 %	2527	3776	0,77 %	2751
3-3 Émissions liées aux carburants et à l'énergie (non incluses dans le périmètre 1 ou 2)	0	0 %	0	0	0 %	0
3-4 Fret entrant et distribution	5702	1,31 %	3839	5965	1,22 %	4008
3-5 Déchets générés	19,94	0 %	0,27	60,39	0,01 %	0,59
3-6 Voyages d'affaires	3314	0,76 %	332	820	0,17 %	83,43
3-7 Trajets domicile-travail	736	0,17 %	267	679	0,14 %	212
3-8 Actifs loués en amont	2670	0,61 %	1148	1716	0,35 %	671
3-AM Autres émissions indirectes en amont	0	0 %	0	0	0 %	0
3-9 Transport de marchandises en aval et distribution	12 717	2,92 %	1 533	2 350	0,48 %	1 608
3-11 Utilisation des produits vendus	332 808	76,52 %	33 281	348 838	71,15 %	34 884
3-12 Fin de vie des produits vendus	871	0,2 %	0	918	0,19 %	0,01
3-13 Actifs de location en aval	0	0 %	0	0	0 %	0
3-14 Franchises	0	0 %	0	0	0 %	0
3_15 Investissements	0	0 %	0	0	0 %	0
3-AV Autres émissions indirectes en aval	0	0 %	0	0	0 %	0
Total	434 946	77 012 (17,71 %)		490 254	104 110 (21,24 %)	

Avertissements :

L'inventaire GES (Gaz à Effet de Serre) de BIA a été réalisé par la société D-Carbonize sur la base des informations reçues par BIA.

Les consultants qui ont réalisé cette évaluation de l'empreinte carbone sont des auditeurs carbone certifiés utilisant la méthodologie Carbone Balance Sheet approuvée par l'Association for Low Carbon Transition®.

3.3 GESTION DE L'EAU



ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL À DES SERVICES DE GESTION DURABLE DE L'EAU ET DE SANTÉ



CONSERVER ET UTILISER DURABLEMENT LES OCEANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES

3.3.1 CONTRIBUTIONS ACTUELLES DE BIA AUX ODD 6 ET 14

La nécessité de protéger les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques devient de plus en plus évidente et urgente. Notre consommation d'eau ne doit pas priver d'autres utilisateurs, en particulier les populations vulnérables. Nous sommes conscients de l'impact négatif de nos activités sur le cycle de l'eau, ce qui nous oblige à prendre plus de responsabilités. Cela implique d'équilibrer l'activité économique, la vie humaine et la gestion durable des ressources naturelles. Nous visons à minimiser notre impact et à contribuer à réduire le stress hydrique dans les pays où nous opérons. De notre point de vue, une gestion efficace de l'eau permet d'allier performance environnementale, sociale et économique.

Parmi les différentes possibilités pour une meilleure gestion de l'eau, BIA privilégie actuellement deux domaines d'action :

- Traitement des eaux grises
- Gestion des déchets

3.3.2 SUJETS RELATIFS AUX ODD 6 ET ODD 14 PERTINENTS POUR LE BIA

1. Traitement et recyclage des eaux grises

Les installations techniques de BIA sont conçues pour minimiser la consommation d'eau pendant le nettoyage des pièces et des machines. Chaque installation est équipée d'un système en boucle fermée pour les eaux grises. Les eaux usées générées par le nettoyage des machines et des pièces sont directement collectées et envoyées dans une série de trois bassins de décantation. Ces bassins permettent de séparer l'eau des boues et des huiles. L'eau est ensuite purifiée à l'aide d'un filtre à sable avant d'être réutilisée pour des processus de nettoyage ultérieurs. Grâce à cette mesure, BIA estime économiser environ 2 000 000 litres par an pour chaque station de lavage.

Pour garantir un fonctionnement durable du système, les bassins sont nettoyés au moins une fois par an. BIA travaille avec des entreprises spécialisées possédant des certifications et une expertise appropriées dans la collecte et le traitement des eaux grises. Le processus de traitement a lieu dans des installations autorisées qui respectent les réglementations et les normes environnementales.

2. Gestion des déchets

BIA garantit que la gestion de ses déchets est assurée par des entreprises respectueuses de la réglementation de chaque pays où elle opère.

Globalement, les déchets solides et liquides sont collectés et traités par des organismes accrédités approuvés par les gouvernements respectifs. À la source, un processus de tri est mis en place pour séparer les déchets contaminés des déchets recyclables et non recyclables.

Les déchets recyclables tels que les palettes en bois cassées et les tubes en fer sont souvent traités sur site, ce qui permet de créer des articles réutilisables. Les bidons vides d'hydrocarbures sont nettoyés et transformés en bacs ou bacs de rétention d'huile pour le personnel et les personnes qui souhaitent les utiliser.

Comme pour les déchets métalliques non réutilisables, ils sont collectés par les aciéries à des fins de recyclage.



4. L'innovation technologique au cœur de nos actions.



4.1 Notre approche

4.2 Industrialisation durable



4.1 NOTRE DÉMARCHÉ

Pour BIA, l'innovation technologique n'est pas seulement un moyen de se différencier de la concurrence. En proposant de nouveaux produits, en améliorant les performances et en réduisant les coûts de production, BIA permet également à ses clients de réduire les impacts environnementaux associés à la production.

BIA vise à tirer parti de l'innovation technologique pour le développement durable et la décarbonisation de l'industrie. Pour y parvenir, nous fournissons à nos clients des technologies qui répondent à deux objectifs environnementaux : l'énergie et les matières premières.

Les économies d'énergie et de matières premières peuvent être réalisées en analysant les données des machines, en optimisant les cycles de production grâce à des logiciels de gestion et de contrôle et en maximisant l'efficacité opérationnelle grâce à des systèmes de guidage numériques.

La mise en œuvre d'objectifs de développement durable implique également la mobilisation d'entreprises capables de soutenir cette dynamique positive dans le monde entier. Grâce à nos activités dans les pays africains, nous voulons contribuer à un développement économique durable et inclusif.

Par ailleurs, BIA participe activement depuis plusieurs années à la transition vers une économie circulaire. Ce modèle économique vise à produire des biens et des services durables tout en réduisant les déchets de ressources et en favorisant le recyclage des déchets. Cette approche nous encourage à maximiser l'utilisation des produits tout au long de leur cycle de vie, de l'approvisionnement et de la chaîne d'approvisionnement à l'utilisation, jusqu'à ce que les pièces restantes qui ne sont plus utilisables pour leur usage d'origine soient converties en nouvelles ressources à une autre fin.

En tant qu'entreprise, nous sommes résolus à soutenir activement les efforts de nos clients pour réduire les émissions de carbone, minimiser leur empreinte environnementale et adopter des pratiques de consommation et de production plus responsables. Ensemble, nous pouvons construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation durable inclusive et encourager l'innovation pour un avenir plus durable.

4.2 INDUSTRIALISATION DURABLE

9 INNOVATION ET INFRASTRUCTURES



CONSTRUIRE UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE BÉNÉFICIAANT À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION.

12 CONSOMMATION RESPONSABLE



ÉTABLISSEMENT DE MODÈLES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES.

4.2.1 CONTRIBUTIONS ACTUELLES DE BIA AUX ODD 9 ET 12

BIA place la durabilité au cœur de sa vision et des valeurs fondamentales de l'entreprise. Pour concrétiser cette ambition, nous pensons qu'il est essentiel de contribuer à une économie plus inclusive et résiliente et d'adopter des pratiques plus durables.

Pour nous, l'industrialisation et la production durables sont réalisées grâce à une approche circulaire de notre cœur de métier. Au fil du temps, nous nous sommes concentrés sur l'extension de la durée de vie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des machines de nos clients.

De l'utilisation au recyclage en fin de vie, y compris la remise à neuf et l'économie fonctionnelle, nous nous efforçons de combiner réduction de l'empreinte environnementale et rentabilité.

Parmi toutes les possibilités d'intégrer l'économie circulaire et la production responsable dans les opérations d'une entreprise, BIA priorise aujourd'hui trois axes d'action :

- Prolonger la durée de vie des équipements
- Offrir des innovations écoénergétiques
- Offrir des solutions à faibles émissions de CO2





4.2.2 THÈMES LIÉS À L'ODD 9 ET À L'ODD 12 PERTINENTS POUR LA BIA

1. Prolonger la durée de vie des équipements

Centre de reconstruction de BIA

BIA a créé trois Centres de reconstruction en Afrique (Sénégal, Burkina Faso, Zambie) et un en Belgique (Fleurus). Ces centres techniques permettent d'optimiser la durée de vie des machines grâce à la révision et à la réparation des machines.

La remise à neuf de l'équipement implique la remise à neuf de composants spécifiques.

Le processus de « reconstruction » implique le démontage complet d'un composant et la réparation ou le remplacement de pièces pour les ramener à leurs spécifications d'origine. Nos directives strictes en matière de réutilisation, nos systèmes de production avancés et notre contrôle qualité garantissent des performances et une fiabilité comparables à celles des pièces neuves.

Cela offre de multiples avantages en matière de durabilité et contribue à l'économie circulaire. Le retour à l'état neuf des composants en fin de vie réduit les déchets et minimise le besoin de matières premières, d'énergie et d'eau associés à la production de nouvelles pièces.

Le reconditionnement des composants peut être effectué dans :

- nos ateliers dans les pays où nous sommes présents,
- installations REMAN des fabricants d'équipements d'origine (OEM).

Dans la mesure du possible, nous donnons la priorité aux opérations de reconstruction dans les pays où nous intervenons pour contribuer à :

- augmenter les compétences et l'emploi au niveau local,
- réutiliser des pièces disponibles dans le pays,
- réduire les besoins de transport et, par conséquent, les émissions de CO₂,
- réduire la consommation d'huile et de carburant.

Dans les deux cas, les opérations de reconstruction permettent une réutilisation moyenne de 90 % des composants.

Recyclable

Voici un exemple de recyclage des excavatrices sur chenilles de moins de 12 tonnes :

La recyclabilité des machines Komatsu est prise en compte tout au long du cycle de développement et testée par rapport à une combinaison d'engins de terrassement ISO16714 – possibilité de recyclage et de récupération et conseils de la CEMA (Association des fabricants d'équipements de construction) au Japon.

Modèle :	PC138US-11	PC170LC-11	PC210-11	PC230NHD-11	PC228USLC-11
Possibilité de recyclage, (%)	99,57 %	99,40 %	99,50 %	98,70 %	99,60 %
Modèle :	PC240-11	PC290-11	PC360-11	HBB365-3	PC490-11
Possibilité de recyclage, (%)	99,60 %	99,70 %	99,30 %	99,40 %	98,40 %
Modèle :	PC700LC-11	PC1250-11	PC2000-11		
Possibilité de recyclage, (%)	99,60 %	99,80 %	99,60 %		



Contrôle de la contamination

Programme de contrôle de la contamination pour réduire la poussière et la saleté. Impacts positifs pour les techniciens et les machines.

Le contrôle de la contamination est nécessaire pour garantir un travail de qualité et la durée de vie annoncée par le fabricant, garantissant ainsi la satisfaction du client.

En contrôlant la contamination, nous évitons de réduire la durée de vie d'un composant. Un composant correctement entretenu aura une durée de vie plus longue par rapport à celui qui n'est pas correctement entretenu.

En assurant la surveillance de la qualité et en maintenant les machines à des niveaux de production optimaux, nous leur évitons d'avoir à fonctionner plus longtemps pour atteindre la même production. Par exemple, si une machine perdait 20 % de sa puissance en raison d'une soupape ou d'un piston coincé, elle devrait fonctionner pendant 6 jours pour atteindre la production qu'une autre machine fonctionnant à ses performances maximales pourrait atteindre en 5 jours !

Grâce à notre programme de contrôle de la contamination, nous garantissons la qualité des reconstructions et des révisions. Avantages du contrôle de la contamination :

- Maintien de performances optimales de la machine pour éviter les pertes de productivité et l'augmentation des émissions de CO².
- Promouvoir l'économie circulaire. Nous visons à maintenir les machines et leurs composants en circulation le plus longtemps possible tout en garantissant la qualité de leur utilisation.
- Garantir un travail de qualité dans nos pays pour réduire les transports et, par conséquent, les émissions de CO².

Pour garantir un travail de qualité, nous devons tout mettre en œuvre pour éviter la présence de contaminants dans les circuits de carburant ou hydrauliques. Le travail de qualité inclut le contrôle de la contamination.

KPI :

Mise en place dans nos ateliers pour mieux maîtriser le risque de contamination (Contrôle/Audit/Mise en place)

	BIA CC	BIA CC Critique	Niveau 2022
Kitwé	83,5 %	90,4 %	GOLD (Or)
Fleurus	81,3 %	87,8 %	SILVER (Argent)
Apeldoorn	80,9 %	87 %	SILVER (Argent)
Dakar	78,7 %	85,1 %	SILVER (Argent)
Ouaga CRC	82,7 %	93,6 %	GOLD (Or)
Atelier Ouaga	75,0 %	84,6 %	BRONZE

CC : Contrôle de la contamination
CRC : Centre de reconstruction des composants





2. Proposer des innovations en faveur de l'efficacité énergétique

Les solutions numériques sont des solutions innovantes qui permettent d'optimiser l'utilisation des machines. Ces technologies sont utilisées en faveur du développement durable, notamment dans la lutte contre le changement climatique.

Ces solutions numériques (recommandations basées sur l'analyse des données, la flotte et le logiciel d'optimisation pour la gestion de la flotte et la production sur site) améliorent l'efficacité énergétique. Ils représentent un levier crucial pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et notre consommation de ressources naturelles.

Simultanément, ces solutions nous permettent d'augmenter les performances de l'équipement et la production sur site : nous améliorons l'efficacité des installations et minimisons les pertes pendant la production, le transport et la distribution.

BIA propose à ses clients des approches innovantes pour augmenter l'efficacité énergétique et la productivité de leurs machines.



VOTRE FLOTTE, EN MODE SMART.

BIA a créé SmartFleetDX, un ensemble de solutions numériques multimarques et un centre d'expertise mettant la technologie et l'innovation au service des opérations des clients.

Les services SmartFleetDX contribuent à améliorer les impacts environnementaux associés au cycle de vie des machines, à réduire leur consommation et leurs émissions, et ainsi à préserver la valeur ajoutée de ces produits :

Les capteurs et les systèmes de télémétrie permettent une analyse précise des facteurs de consommation de carburant et d'huile, ce qui réduit la consommation. Ils permettent également de surveiller l'état des machines, de minimiser les pannes et le besoin de remplacement de pièces, optimisant ainsi la durée de vie de l'équipement.

Avantages :

- Système marche/arrêt : Réduction du temps d'immobilisation du moteur (économies de consommation : 30 à 40 %).
- Diminution des heures de fonctionnement du moteur.
- Réduction des coûts de carburant et d'entretien.
- Réduction de l'usure du moteur et des composants.
- Réduction de l'empreinte carbone.
- Durée de vie accrue.
- Amélioration de la productivité (litres/tonne).



3. Proposer des motorisations efficaces et moins émettrices de CO2

Depuis 2011, BIA propose des alternatives aux moteurs à combustion conventionnels, permettant à ses clients de réduire les émissions de CO2 associées à leur parc de machines.

Chaque solution proposée s'accompagne de son empreinte carbone pour informer l'acheteur sur les émissions potentielles de gaz à effet de serre.

Les alternatives proposées par BIA aux moteurs thermiques conventionnels sont les suivantes :

- Machines hybrides : Komatsu est un pionnier des machines hybrides équipées de condensateurs qui convertissent généralement l'énergie cinétique perdue en énergie électrique, ce qui permet de réduire de 30 % la consommation de carburant.
- Machines électriques raccordées au réseau électrique.
- Machines fonctionnant sur batterie.
- Les machines Komatsu intelligentes visent à améliorer l'efficacité en minimisant les mouvements inutiles de matériaux.
- Machines électriques équipées d'un pantographe, dispositif articulé qui permet à un système automoteur électrique de collecter le courant par frottement d'un câble aérien (caténaire).

BIA



5. Nos collaborateurs.



5.1 Notre approche

5.2 Diversité et égalité des chances

5.3 Hygiène et sécurité

5.4 Formation continue

5.1 NOTRE APPROCHE

Aujourd'hui, les collaborateurs attendent beaucoup plus de leur entreprise. Au-delà des produits et services proposés, ils apprécient la contribution qu'ils peuvent apporter à la société. Ils soulignent de plus en plus le partage juste et équitable de la valeur créée par l'entreprise entre les différentes parties prenantes, y compris les territoires ou les populations vulnérables.

Chez BIA, nous nous efforçons de promouvoir un environnement de travail multiculturel et international qui trouve un écho auprès de nos employés. Tout cela n'est possible que grâce au talent et à l'énergie de ceux qui souhaitent inventer ensemble l'avenir et faire la différence.

Pour favoriser cet état d'esprit, nous organisons régulièrement des événements visant à promouvoir l'unification des valeurs et à concrétiser la vision durable de notre entreprise.

Nous croyons sincèrement qu'en célébrant les succès collectifs et individuels et en apprenant des déceptions, nous pouvons créer de l'énergie collective et favoriser une pensée positive.

La durabilité ne se limite pas à l'environnement, elle implique également des êtres humains. Grâce à nos relations avec notre personnel, nos clients et les générations actuelles et futures, BIA vise à contribuer à un monde du travail plus humain.

5.2 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES OPPORTUNITÉS



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET ENTRE LES PAYS



**PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE,
INCLUSIVE ET DURABLE, UN EMPLOI COMPLET ET PRODUCTIF
ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS**

5.2.1 CONTRIBUTIONS ACTUELLES DE BIA AUX ODD 8 ET 10

Chez BIA, nous pensons que notre entreprise devrait contribuer à l'émergence d'une économie plus juste et plus inclusive, allant au-delà des exigences minimales fixées par les gouvernements.

Notre objectif est d'assumer pleinement notre rôle d'entreprise responsable et de contribuer à réduire les inégalités. Pour aller au-delà des simples mots, nous avons mis en place des procédures internes qui contribuent à réduire les inégalités parmi les travailleurs, en particulier concernant les femmes, les personnes handicapées, les enfants, les populations autochtones et les individus de tous milieux, religions, patrimoines, croyances ou orientations sexuelles.

Les mesures ayant des impacts externes liés aux communautés locales sont présentées dans la section « Communautés ».

Parmi les différentes possibilités de réduire les inégalités internes, BIA se concentre actuellement sur cinq axes d'action :

1. Politique de recrutement inclusive
2. Politique salariale juste et transparente
3. Heures de travail flexibles
4. Protection des travailleurs et de leur famille
5. Carrières durables



5.2.2 SUJETS RELATIFS AUX ODD 8 ET ODD 10 PERTINENTS POUR BIA

1. Mettre en œuvre une politique de recrutement inclusive

BIA recrute du personnel venant de tous les continents. En 2022, 37 nationalités différentes étaient présentes parmi les salariés de BIA, dont 84 % en CDI.

Notre politique d'engagement est claire :

- Nous recrutons exclusivement sur la base de l'expérience attendue et des compétences requises pour chaque poste vacant, comme décrit dans la description de poste publiée.
- Nos recruteurs sont régulièrement informés et formés sur les préjugés qui peuvent jouer un rôle dans le processus de recrutement pour rester vigilants sur ces aspects.
- Tous les employés de BIA ont des contrats, qu'ils soient en Europe, en Afrique ou en Asie.
- Nous recrutons uniquement des adultes et des personnes possédant une identité civile ou juridique.
- Plus de 90 % de nos recrutements concernent des ressources locales, contribuant ainsi de manière significative au développement, à la vie économique et à la prospérité des populations locales.
- En outre, nous encourageons également la mobilité professionnelle entre les pays africains et dans toute l'organisation en promouvant les offres d'emploi internes auprès de tous les employés et locaux.

Cette politique de recrutement nous permet d'offrir des emplois de qualité et de prendre en compte la décentralisation géographique des sites de BIA. Cela nous pousse également à développer notre rôle économique dans les régions où nous opérons, ce qui constitue un véritable facteur d'intégration locale.

2. Mettre en œuvre une politique salariale juste et transparente

Chez BIA, nous pouvons compter sur des équipes enthousiastes et efficaces qui s'engagent à fournir un travail de haute qualité. Ces équipes méritent d'être reconnues et de recevoir une juste rémunération pour leurs efforts.

Nous adhérons à une politique salariale juste et transparente en :

- Exposant clairement les variables qui influencent les salaires dès le début du processus d'emploi.
- Appliquant l'égalité salariale (sur la base de l'échelle salariale définie) pour un poste spécifique dans un pays donné, en garantissant une rémunération égale pour les individus ayant les mêmes compétences et la même expérience, indépendamment du sexe, de l'origine, de la religion ou de tout autre critère personnel.

- Établissant et adaptant les barèmes de salaires pour chaque pays où BIA opère. Ces barèmes sont mis à jour chaque année pour refléter les tendances du marché (pouvoir d'achat, références, barèmes obsolètes).
- Menant une revue annuelle des salaires pour tous les employés, tant au niveau du Groupe qu'au sein de chaque pays. Au cours de cet examen, nous veillons à ce que les salaires soient alignés sur l'évolution de carrière de chaque individu.

3. Proposer des horaires de travail flexibles

Chez BIA, nous reconnaissons l'importance des horaires de travail pour permettre aux employés de trouver un équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Nous prenons cette réalité en compte en :

- Donnant aux travailleurs dont les fonctions le permettent en Belgique la possibilité de télétravailler jusqu'à deux jours par semaine.
- Offrant des congés compensatoires aux employés qui se rendent en Afrique à des fins professionnelles si ces voyages sont organisés pendant leur temps personnel.
- Respectant les réglementations locales en mettant en œuvre des horaires de travail qui comprennent un système de compensation des heures supplémentaires. Dans la mesure du possible, nous proposons également des horaires d'arrivée et de départ flexibles.

4. Protéger et garantir les travailleurs et leurs familles

Nous protégeons les droits du travail et créons des environnements de travail sûrs pour nos employés grâce à diverses actions, en plus des structures et opportunités sociales locales :

- Mise en place d'un système de gestion de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement (SSE) - Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT)/ Comités de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) au sein du Groupe.
- Organisation du comité d'entreprise avec les représentants des travailleurs.
- Constitution d'un fonds commun de placement (fonds de solidarité) entre les salariés.
- Protection sociale, y compris assurance maladie, couverture maladie et assurance hospitalisation.
- Les voyageurs et les expatriés sont couverts par des contrats spécifiques d'assistance médicale en situation d'urgence.

5. Offrir des carrières durables

La mobilité interne est notre principal canal de recrutement, représentant plus des deux tiers de nos postes vacants au sein de notre organisation. Pour encourager et soutenir la mobilité interne, nous utilisons divers outils de préparation des candidats (centre d'évaluation, centre de développement, feedback à 360 degrés, plan de formation individuel et/ou collectif et coaching).

En Belgique, en cas de licenciement, le reclassement professionnel est une obligation légale pour les personnes physiques âgées de plus de 45 ans. BIA va au-delà de ce minimum légal belge en offrant également une aide au reclassement professionnel aux personnes de moins de 45 ans.

5.2.3 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE LIÉS À L'ODD 10

Impact mesuré	ICP/KPI	Unité	Référence	2021 - 2022
recrutement	Nombre total et taux de nouveaux employés engagés au cours de la période considérée	Nombre et %	GRI 404-1	383 34,14 %
Formation des salariés	Nombre d'heures de formation sur la période de référence	heures	GRI 404-3	30 944



5.3 SANTÉ ET SÉCURITÉ

3 ACCÈS À LA SANTÉ



PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE POUR TOUS À TOUS LES ÂGES

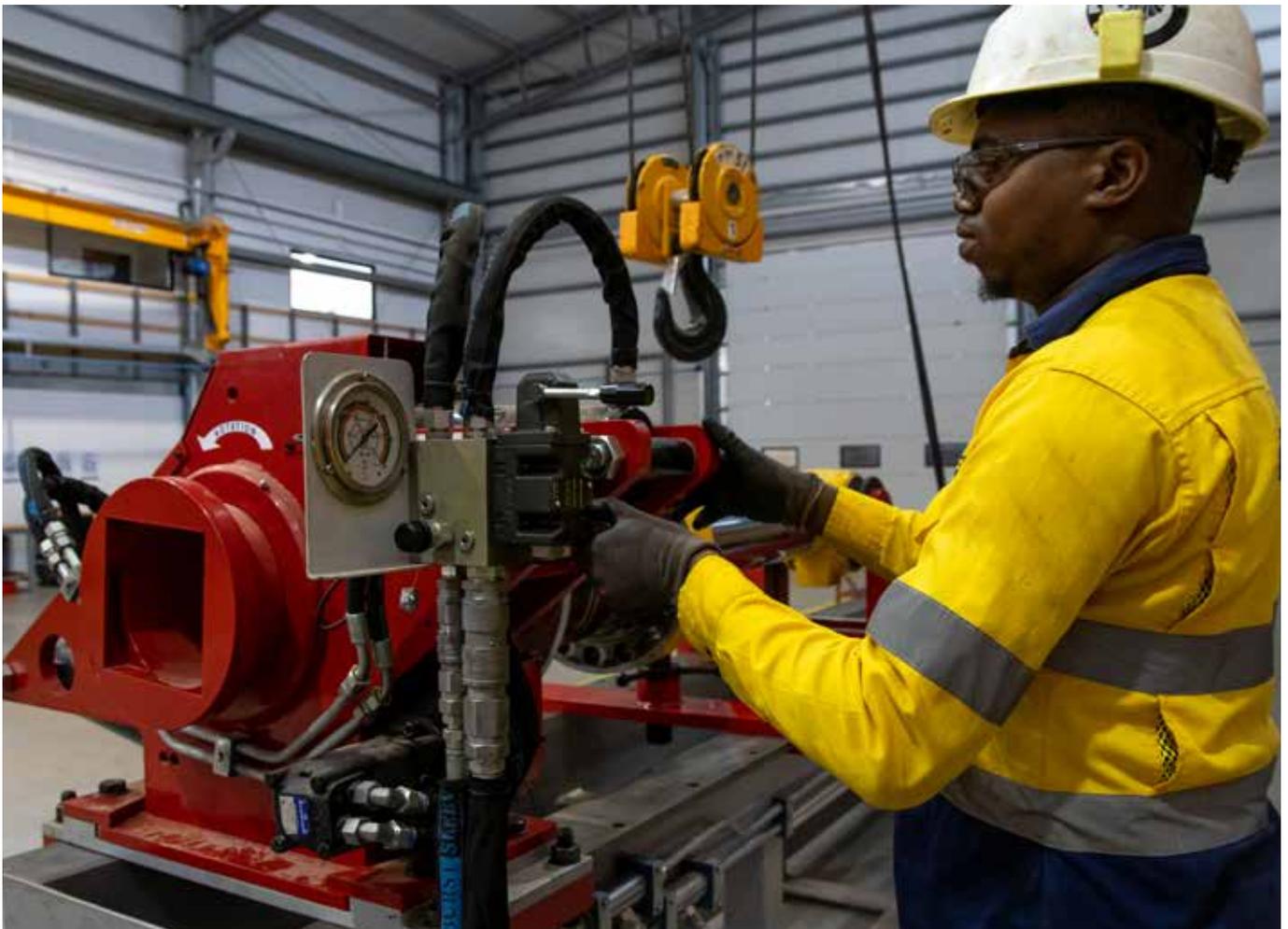
La santé et le bien-être des travailleurs nécessitent la mise en place d'une véritable culture de promotion de la santé et du bien-être sur le lieu de travail dans tous les secteurs de l'emploi dans le monde.

5.3.1 CONTRIBUTIONS ACTUELLES DE BIA À L'ODD 3

La santé et le bien-être des employés sont au cœur des préoccupations de BIA. Nous avons mis en place un système de sécurité pour protéger tous nos employés, prévenir les accidents/incidents sur le lieu de travail et les maladies professionnelles.

5.3.2 THÈMES LIÉS À L'ODD 3 PERTINENTS POUR BIA

1. Politique d'hygiène, de sécurité et d'environnement (HSE)
2. La culture HSE
3. La mise en place d'un système de gestion de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement (SSE)
4. Prévention des accidents de la route en Afrique



1. Politique HSE/Santé, Sécurité et Environnement

BIA est leader dans la vente et la maintenance d'équipements pour l'exploitation minière et les carrières, les travaux publics, le recyclage, le transport et la production d'énergie.

Pour BIA, la santé, la sécurité et l'environnement sont des priorités absolues et font partie intégrante des opérations. La recherche de l'excellence est essentielle pour répondre aux attentes de nos clients, fournisseurs et employés, et pour concrétiser notre vision « être le fournisseur privilégié de solutions performantes, innovantes et respectueuses de l'environnement ».

Pour atteindre cet objectif, nous nous engageons à préserver le bien-être physique et psychologique de notre personnel, à protéger l'environnement, à respecter les exigences légales applicables dans tous nos territoires, à améliorer continuellement notre système de gestion de la santé et de la sécurité au travail et à mettre en œuvre la consultation et la participation des employés.

Notre politique HSE s'articule autour de cinq engagements :

Prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles

Il est essentiel de fournir un environnement de travail sain et adapté à nos employés, techniciens et sous-traitants dans toutes nos entités. Nous devons éliminer les dangers et réduire les risques pour la santé et la sécurité au travail. L'intégration de notre système de gestion de la sécurité, de la santé et de l'environnement dans toutes nos opérations internes et externes est d'une importance capitale.

Réduction de l'impact sur l'environnement

En étroite collaboration avec nos clients et fournisseurs, nous mettons en œuvre des initiatives et des mesures concrètes pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement afin de le préserver.

Respect des exigences légales

Le respect des exigences légales en matière de santé, de sécurité et d'environnement dans tous nos territoires et le maintien d'une surveillance réglementaire constante sont essentiels à la continuité de nos opérations.

Améliorations permanentes

L'amélioration continue de nos performances HSE grâce à un système d'évaluation transparent de nos résultats en matière de sécurité, de santé et d'environnement est cruciale pour maintenir nos principaux objectifs : ZÉRO accident et ZÉRO maladie professionnelle !

Assurer la participation et la consultation des employés

Impliquer et consulter les employés est important pour maintenir notre culture HSE. Maintenir cette culture implique de fournir les ressources humaines et techniques nécessaires à la gestion et au contrôle de notre système de gestion de la santé, de la sécurité au travail et de l'environnement.

Cette politique sera régulièrement révisée et mise à la disposition des parties prenantes par le biais de nos canaux de communication.

La politique de sécurité, de santé et d'environnement est une valeur fondamentale chez BIA, vivons-la ensemble !

2. La culture HSE

Les accidents et les maladies au travail peuvent être évités.

Chaque membre de l'équipe BIA est responsable de la sécurité, et une équipe dédiée à la sécurité travaille à la mise en œuvre de programmes proactifs sur nos sites, axés sur l'amélioration continue et l'atténuation des risques pour éviter tout incident. La sécurité est un engagement de la part de tous.

Pour améliorer la culture de la sécurité, l'équipe HSE encourage les employés à participer à tous les aspects du système de sécurité, de santé et de protection de l'environnement sur le lieu de travail.

Renforcer la culture de la sécurité, c'est renforcer la compétitivité en incitant les salariés à effectuer correctement leur travail pour éviter les accidents. La correction de pratiques inadéquates a également un impact positif sur la qualité et la productivité.

3. Système de gestion de la Sécurité, de la Santé et de l'Environnement (SSE)

NOTRE AMBITION : OBJECTIF ZÉRO

Notre ambition, Objectif Zéro, est d'éradiquer les accidents (blessures et fuites) dans toutes nos opérations. Chaque employé de BIA s'efforce chaque jour d'atteindre cet objectif.

Pour atteindre cet objectif zéro, nous nous concentrons sur :

- la sécurité de nos employés,
- la mise en place et le suivi des processus et instructions préventifs,
- l'amélioration de notre système.

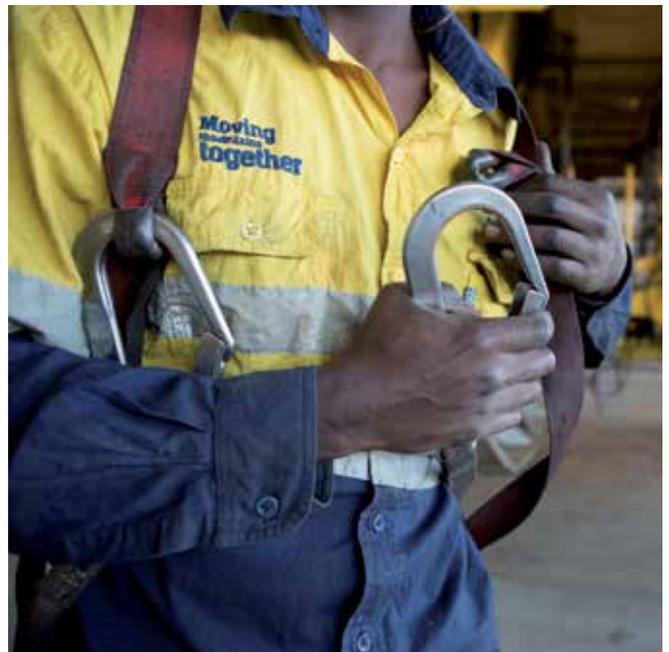
Au-delà du strict respect des réglementations locales, des textes légaux et des codes, BIA s'est engagée à mettre en place un système de gestion HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement).

BIA est certifiée VCA (gestion directe des aspects HSE sur le lieu de travail) au Benelux et en Afrique, et respecte les exigences de la norme ISO 45001 (système de gestion de la santé et de la sécurité au travail).

Pour garantir le succès continu de notre système HSE, BIA garantit une participation active à tous les niveaux de l'organisation, ce qui comprend :

- leadership, engagement, responsabilité et obligation de la direction,
- développement, soutien et promotion d'une culture HSE,
- définition des objectifs HSE en adéquation avec la politique,
- communication,
- consultation et implication des travailleurs,
- affectation des ressources nécessaires,
- des processus efficaces pour identifier les dangers, contrôler les risques et intégrer le système de gestion HSE dans les processus commerciaux,
- évaluation et surveillance continues des performances du système HSE pour améliorer les performances,
- respect des exigences légales et autres.

La sécurité est notre priorité absolue. Toute personne travaillant pour ou avec nous a un rôle important à jouer pour faire de BIA une entreprise sûre. Nous attendons de nos employés qu'ils respectent les règles et réglementations de sécurité liées à leur poste, qu'ils prennent des mesures pour éviter les conditions dangereuses et qu'ils fassent preuve de respect envers leurs collègues et les communautés dans lesquelles nous intervenons.



4. Risques d'accidents de la route en Afrique

Pour éviter les accidents de la route en Afrique, les véhicules sont équipés de limiteurs de vitesse (efficaces au Sénégal et actuellement installés au Mali, en Mauritanie et en Guinée) pour signaler les dépassements de vitesse.

Nous sensibilisons tous les collaborateurs à travers des newsletters qui mettent en avant les conséquences des accidents de la route, avec notamment des statistiques et des photos des véhicules endommagés.

Concrètement pour les conducteurs, nous organisons un module HSE d'une heure axé sur les risques routiers.

Nous dispensons des formations et des évaluations aux conducteurs afin de promouvoir des techniques de conduite défensive.

5.3.3 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE LIÉS À L'ODD 3

Accidents du travail

Indicateur	Sites miniers	Nos ateliers
Taux de fréquence 2022	0	7,28
Taux de gravité 2022	0	0,142



5.4 FORMATION CONTINUE



ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À L'ÉDUCATION DE QUALITÉ SUR UNE BASE ÉGALE ET PROMOUVOIR DES OPPORTUNITÉS D'APPRENTISSAGE À LONG TERME

5.4.1 CONTRIBUTIONS ACTUELLES DE BIA À L'ODD 4

Pour BIA, investir dans l'éducation et la formation est un choix stratégique aux impacts positifs multiples. Cela va du développement des capacités des futurs employés à la création d'un pool d'employés plus diversifié. L'éducation et la formation contribuent à relever l'un de nos principaux défis : l'inadéquation entre les compétences de la main-d'œuvre disponible et nos offres d'emploi.

D'autre part, nous considérons la formation continue comme un levier de motivation pour notre personnel. Il leur permet d'acquérir des qualifications, une autonomie et potentiellement une plus grande responsabilité à long terme.

Nous apportons un soutien à long terme à l'éducation par le biais de quatre domaines d'action :

- formation continue du personnel
- mentorat par des professionnels du terrain
- centres de formation
- partenariats avec les écoles

1. Former notre personnel interne

Nos métiers se transforment en profondeur grâce aux données et aux ICT (Information and Communication Technology). Au fur et à mesure que ces technologies continuent d'évoluer et de s'améliorer, nos connaissances doivent être continuellement affinées. C'est pourquoi BIA accorde une grande importance à la formation et s'engage à former ses propres techniciens et ingénieurs, ainsi que les techniciens et opérateurs de ses clients. Ces programmes de formation continue permettent à nos employés d'améliorer leurs compétences professionnelles dans le cadre de leurs fonctions actuelles et futures.

BIA propose des programmes de formation continue à son personnel (leadership et développement du management, ainsi que des compétences techniques et comportementales pertinentes pour leurs rôles respectifs). Des programmes sont disponibles pour les nouvelles recrues, des familles d'emplois spécifiques ou plusieurs familles d'emplois.

BIA permet également à tous les collaborateurs de participer à des programmes d'apprentissage et de prendre un congé à temps partiel pour une formation professionnelle.

Actuellement, les employés de BIA reçoivent en moyenne 3,5 jours de formation par an et par personne. Différents moyens sont utilisés pour la formation. Cela va de la formation au Centre de reconstruction, aux systèmes d'apprentissage en ligne et aux centres de formation BIA, en passant par les programmes de formation sur site.

2. Assurer une formation technique sous la conduite de professionnels de terrain

Les candidats à la formation bénéficient d'une formation dispensée par des professionnels de terrain. Selon les marques des machines, les formateurs peuvent être des employés de BIA ou des formateurs des fournisseurs de BIA.

Pour l'équipement Komatsu, BIA propose plusieurs modules de formation qui commencent par l'apprentissage en ligne et se poursuivent par une formation en classe dispensée par des formateurs internes expérimentés de BIA ou dans les usines OEM (Original Equipment Manufacturer). Le personnel de supervision de BIA (ingénieurs et techniciens) reçoit une formation au Centre de formation Komatsu au Japon, ainsi qu'à KMG à Düsseldorf et KAC aux États-Unis.



3. Construire et gérer des centres de formation

Pour assurer une formation de qualité à ses techniciens et à ses propres clients, BIA a construit un nouveau centre de formation à Dakar en 2012. Au sein du « Dakar Training Centre », BIA a investi dans du matériel pédagogique de pointe et des formations de haute qualité.

Les candidats à la formation ont accès à un espace de formation de 400 m² pour améliorer leurs connaissances théoriques et pratiques des machines Komatsu, Bomag et Cummins, toutes supervisées par une équipe d'instructeurs expérimentés. Les classes sont limitées à 8 personnes.

À l'issue de leur formation, les participants auront acquis une véritable expertise certifiée par les fabricants.

En Belgique, BIA organise des formations pour les opérateurs clients lors de la livraison des machines ou pour des demandes spécifiques.

Chaque année, une évaluation des compétences techniques (hydraulique, mécanique, électricité, etc.) est réalisée pour nos techniciens afin d'établir un plan de formation annuel personnalisé en fonction de leurs besoins. Tous ces programmes de formation sont soumis à une évaluation des connaissances et à une certification des compétences.



4. Partenariats avec les écoles

Grâce à sa présence importante dans les pays africains, BIA a compris que les partenariats avec les écoles locales jouent un rôle essentiel dans la promotion du développement durable au sein des communautés. En collaborant avec des établissements d'enseignement, les pratiques durables peuvent être ancrées dans l'esprit des jeunes apprenants, créant ainsi une base pour un avenir plus respectueux de l'environnement. Grâce aux partenariats locaux avec les institutions éducatives, BIA promeut la durabilité, y compris la réduction des déchets, la conservation de l'énergie et les pratiques écologiques. Des programmes éducatifs et des ateliers spéciaux sont organisés pour aider les étudiants à mieux comprendre l'importance du développement durable et à devenir des agents du changement dans leurs communautés.

En s'associant à des écoles locales, BIA contribue au développement d'un programme pertinent permettant de trouver des talents émergents qui, par la suite, peuvent devenir des employés précieux. L'échange de connaissances entre BIA et les institutions académiques conduit au développement de l'emploi et à la prospérité de l'économie locale.

Enfin, en investissant dans ces collaborations, BIA nourrit non seulement une société plus verte et plus résiliente, mais cultive également une génération de citoyens responsables qui sont équipés pour relever les défis de demain.

5.4.2 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE LIÉS À L'ODD 4

Impact mesuré	ICP/KPI	Unité	Référence	2021-2022
Nombre d'heures de formation	- Dans nos centres de formation - Chez nos clients	Heures	GRI 404-1	1 720 4 560



Projet de développement urbain, municipalité
d'Abidjan, Côte d'Ivoire

6. Communautés et développement local.



6.1 Notre approche

6.2 Partenariats pour le développement



6.1 NOTRE DÉMARCHE

BIA vise à soutenir les initiatives de développement durable dans les pays où nous opérons.

Nous voulons pleinement assumer notre rôle en tant qu'entreprise mondiale responsable et contribuer à réduire les inégalités en exploitant le potentiel humain dans notre sphère d'influence.

Tout d'abord, nous nous efforçons de créer des opportunités d'emploi de qualité dans les pays où nous sommes présents. En outre, nous attribuons une partie de la valeur créée par notre entreprise pour soutenir diverses parties prenantes, y compris les territoires et les populations vulnérables.

Reconnaissant que relever nos défis communs nécessite de l'engagement et une action collective, nous cherchons à construire des partenariats constructifs en faveur du développement durable au niveau local avec différents acteurs non gouvernementaux.

6.2 PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT



RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR SON DÉVELOPPEMENT ET SA REVITALISATION

6.2.1 CONTRIBUTIONS ACTUELLES DE BIA À L'ODD 17

Ce soutien aux partenariats pour atteindre les objectifs de développement durable se concrétise par deux axes d'action :

- Soutenir les économies locales
- Soutenir les systèmes d'éducation locaux

1. Soutenir les économies locales

Partout où elle est établie, BIA développe des partenariats avec des syndicats et des organisations professionnelles locales pour promouvoir la formation et l'emploi local, en garantissant un emploi durable dans des conditions appropriées.

Fin 2022, sur un total de 1 226 salariés, plus de 900 sont des ressortissants africains.

Outre les impacts positifs directs de BIA sur le développement économique local, BIA profite également indirectement aux communautés locales en créant un système microéconomique à proximité.





2. Soutenir les systèmes d'éducation locaux

BIA a établi de solides relations avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur en Belgique et en Afrique. Nous apportons notre expertise pour améliorer les programmes d'études et mieux les aligner sur les besoins opérationnels, y compris la gestion responsable.

En Belgique, nous collaborons avec des formateurs d'EDUCAM (un organisme de formation lié au secteur du transport) pour développer des programmes de formation sur la maintenance et la réparation des machines dédiées aux centres techniques.

Chaque année, nous accueillons des stagiaires issus de l'enseignement supérieur et des programmes d'apprentissage dans divers domaines tels que les RH, le secrétariat, la finance et l'ingénierie.

Au niveau secondaire, nous promouvons activement l'éducation technique chez les jeunes. Par exemple, nous organisons des activités occasionnelles avec des écoles, telles que des visites dans nos installations par des écoles pour enfants handicapés (centres spécialisés) ou des programmes de formation pour jeunes au Liberia.

Enfin, nous faisons régulièrement don de notre matériel de bureau, de nos ressources informatiques et de nos ordinateurs qui ne nous sont plus utiles aux écoles et aux communautés locales.



LISTE DES ACRONYMES

UN	Nations Unies
SDG	Objectifs de développement durable
Accord de Paris	Traité international adopté dans le cadre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
GHG	Gaz à effet de serre
GRI	Initiative mondiale de reporting
GDRP	Règlement général sur la protection des données
DPO	Délégué à la protection des données
KPI	Indicateurs de performance clés
IMC	Guidage d'engins intelligent
PCR	Rapport d'état du produit
CC	Contrôle de la contamination
CRC	Centre de reconstruction des composants
HSE	Hygiène, sécurité et environnement
CPPT	Comité pour la prévention et la protection au travail
CSST	Comités de santé et de sécurité au travail
ISO 45001	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail
ICT	Technologie de l'information et de la communication
OEM	Fabricant d'équipement d'origine
EDUCAM	Un organisme de formation lié au secteur des transports
NGO	Organisation non gouvernementale

CONCLUSION : ALLER DE L'AVANT

Le chemin à emprunter est simple, mais très significatif. Nous continuerons à fixer des objectifs ambitieux, à mettre en œuvre des actions efficaces et à rendre compte de nos performances par le biais d'indicateurs fiables, non seulement pour nous assurer que nous sommes transparents et responsables de nos actions, mais aussi pour ouvrir la voie à un avenir plus durable et plus équitable pour nous, l'environnement et la communauté dans laquelle nous opérons.

